

SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

Nr 3001

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante				
N° de rapport : 2.3 / 12 / 2.6 / 2 Concerne : □ contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique				
Concerne : contrôle dans le cadre d'une vente contrôle périodique				
Personne sur place :				
Personne sur place :code EAN de l'installation :	Na		mist and the	
Adresse de la visite : Pere du Centre de 192	e 5A1	UTP	·ColAS	
Date de visite	client:	d		
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 277	1 bis 🗆 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :	-			
Tension d'utilisation Protection générale du branchement : A				
□3N400 V □3x230V □2x230V 1N400V Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux :				
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			,	
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou	
		ordre	dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X		
Etat du matériel électrique installé	X			
Mesures de protection contre les contacts directs		X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des				
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé	X			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	×			
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la				
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		1.5	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X			
Résistance de dispersion de la prise de terre :	X			
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indi	viduel de l'agen	SOCOTEC E	BELGIUM asbl.	
Manquements / Notes :				
***************************************			*****	
Voir ANNEXO			0.5.5.5.5.5.5.5.5.5.5.5.5.5.5.5.5.5.5.5	
VVI AND ERE				
			C (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (1 (

Conclusion:				
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le procha	in controle péri	odique est à	effectuer 🕏	
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	12)	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à				
exécuter par le même organisme après mise en conformité 📜 au terme de 18 mois après signature de l'acte de				
vente.			<u> </u>	
	Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter			
par le même organisme en vue de complèter le dossier.			27.	
Nom et visa de l'inspecteur Nom et visa du demandeur pour réception :				
Tour GOOGTEG BEEGIOWI AGBE,			effectuer RAP/SOCOTEC-E273(fr)/021	
			1 -2	

8

Domenico





0471/580.708

SOCOTEC BELGIUM ASBL

PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0102 23/15 11 26/05
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: A Bruce de flan dechi per de l'istollation, A Abreva de Section neur de Terre Afon des Français de Courant nos mens es de bracle de Terres Lest patra dit de brandes de offarcils de Closses A Abreva de Suffort odeptés sur certains materiner a porte fixe A Peconde formement du coffret destrique de l'est de courant sur les plan por enfort à la Terre. L'ul l'abrave de plan e'lestique de l'istollation, neus re pour lons el te miner les Terrents et obout sout de certain direct